

La Chambre des Communes étant venue,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je suis heureux de vous accueillir à cette ouverture du Parlement, la première que je préside. L'honneur d'avoir été nommé le Représentant personnel de Sa Majesté au Canada me touche profondément. J'invoque le Divin Maître de m'accorder la sagesse et la force qui me permettront de servir le Parlement et le peuple du Canada dans l'accomplissement de la mission qui m'a été confiée par la Souveraine.

Nous conserverons à jamais le souvenir de la présence parmi nous, l'été dernier, de notre gracieuse Reine et de Son Altesse Royale. L'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet dans tout le pays est un gage de la fidélité, du dévouement et de l'affection des Canadiens. Notre attachement à la Couronne est une grande force unifiante. Ma préoccupation constante sera de promouvoir un esprit d'harmonie et de confiance chez tous, sans distinction de croyance ou d'origine, dans la réalisation de nos hautes destinées.

Mon Premier Ministre sera heureux de se rencontrer avec les chefs des autres gouvernements du Commonwealth au début de mai. Le Commonwealth connaît actuellement une rapide évolution constitutionnelle. Au cours de cette année la Nigeria en deviendra un membre indépendant, ayant suivi dans son progrès le processus constructif dont le Commonwealth a donné l'exemple et qui permet à des territoires dépendants de devenir de nouvelles nations par une évolution pacifique.

Nous nous réjouissons de l'esprit qui a rendu possible les progrès réalisés depuis un an dans les rencontres entre les chefs de grandes nations, et nous croyons qu'avec de la sagesse et de la patience, la série de réunions qui doivent débiter à Paris en mai pourront amener les résultats que nous souhaitons tous. Le Canada demeure disposé à appuyer sans réserve par des échanges de vues, surtout au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ceux qui travaillent directement à élaborer des solutions diplomatiques équitables.

Une paix durable entre les nations, fondée sur la compréhension et la tolérance, est le plus profond désir des Canadiens. Le Gouvernement continue à considérer comme un objectif essentiel la réalisation, dans la plus grande mesure possible, d'un désarmement contrôlé. Le Canada ne ménagera aucun effort pour s'acquitter de ses responsabilités en tant que membre de la commission de désarmement formée de dix nations. Les pays qui possèdent des armes nucléaires ont déjà fait des progrès dans l'établissement d'un traité visant à faire cesser les essais de ces armes et à établir un régime de contrôle international.

Il a été réconfortant pour nous de constater l'approbation unanime que les Nations Unies ont accordée à la proposition canadienne en faveur de l'échantillonnage et de l'analyse plus étendus et plus efficaces des éléments radioactifs présents dans l'atmosphère, le sol et les aliments. A cette fin, nous demanderons les fonds nécessaires pour permettre au Canada de jouer un rôle de premier plan dans ce programme.